

# LETTRE D'INFORMATION

## REDEVANCE INCITATIVE

votre système de facturation «déchets»

## QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE?



C'est une méthode de gestion des déchets responsable qui se fait grâce à un système de collecte «intelligent». Celui-ci permet de mesurer la fréquence ou la quantité de déchets émise par chaque foyer, afin d'appliquer une facturation plus juste et plus précise. Elle est calculée en partie sur votre consommation comme c'est déjà le cas depuis longtemps pour l'eau, le gaz et l'électricité.

*Ici, elle a été instaurée en 2016,*

*EN REMPLACEMENT DE LA TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).*

## LE BUT ?

➔ **PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS !**

### LES PRINCIPES DE FACTURATION

La facturation repose sur les bases suivantes :

- Un forfait annuel fixe de 155,80 €
- couvrant les charges fixes telles que la collecte, le tri sélectif et les déchèteries,
- et incluant 26 ouvertures aux conteneurs d'ordures ménagères
- Une part variable facturée 0,80 € par dépôt supplémentaire de sacs dans le conteneur (au delà des 26 ouvertures pré-facturés).

La facture annuelle est fractionnée par semestre :

- un premier avis à payer envoyé courant septembre
- et le solde en mars de l'année suivante.



### RETIRER MA CARTE D'ACCÈS AUX CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

Ma carte est affiliée à mon logement. Elle me permet d'activer l'ouverture des conteneurs semi-enterrés installés sur les 15 communes du Minervois héraultais. Je peux obtenir une carte supplémentaire : elle me sera facturée 10€ (en espèces ou chèque).

La démarche est à faire à l'Unité Territoriale d'Olonzac, aux horaires d'ouverture du lundi au jeudi, de 9h à 12h, et le mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

UN DÉFI À RELEVER 

LIMITONS NOS POUBELLES À  
**1 SAC TOUS LES 15 JOURS !**



 Plus d'info dans  
votre Guide du Tri  
disponible à la CdCMC  
ou en mairie



# Réduire mes déchets

## Comment, Pourquoi ?



➔ Je pratique le **COMPOSTAGE** ➔

● *POUR* réduire le nombre de dépôts au conteneur.  
*POUR* avoir une poubelle moins odorante.  
*POUR* obtenir un amendement naturel pour mes plantes.



💡 La CdCMC propose des **composteurs individuels** à partir de 10 € ;  
 Et aussi, grâce à l'implication de communes volontaires, **plus de 30 aires de compostage collectif**.  
 Tout ce qui est organique va au composteur.  
 La CdCMC met également à disposition gratuite des **broyeurs électriques ou thermiques**.  
**Rapprochez-vous du service 3D**

➔ Je me déplace aux **BORNES DE TRI** ➔

*POUR* alléger ma poubelle  
*POUR* valoriser mes emballages  
*POUR* préserver l'environnement



➔ Je vais à la **DÉCHÈTERIE** ➔



Ce service public est ouvert à tous et est gratuit pour les particuliers : à Aigues-Vives, Ferrals, Siran.

➔ J'achète **MOINS** ➔

💡 **MOINS EMBALLÉ** : je privilégie les achats en vrac ou à la coupe, je prévois mon cabas ou mon panier, j'évite les petits conditionnements, je bois de l'eau du robinet.  
**MOINS DE JETABLE** : je choisis de la vaisselle réutilisable, j'achète des ampoules longue durée, des piles rechargeables, je me réconcilie avec les torchons et les serviettes en tissu  
**MOINS ACHETER** : Pour prolonger la durée de vie des objets du quotidien, je répare, j'achète d'occasion, je loue ou j'emprunte pour des usages occasionnels  
**MOINS MAIS MIEUX** : je choisis des produits de qualité (dont je connais la provenance), et de saison !

Ne restera à jeter dans ma **POUBELLE** que ➔  
*ce qui ne se trie pas, ne se composte pas, et qui n'est pas encombrant ou toxique.*

**OMR = Ordures Ménagères Résiduelles**  
 Chez nous, un habitant en a produit en moyenne **191 kg** en 2018 On peut réduire encore !

J'AI BESOIN DE SACS À ORDURES MÉNAGÈRES

Les Communes (de la zone concernée par la Redevance Incitative) organisent une distribution annuelle de sacs de 30l.

Pour plus d'information, je me rapproche de la **mairie de mon domicile**.



Et je suis prêt à **RELEVER LE DÉFI**  
 d'utiliser **UN seul sac tous les 15 jours !**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE,  
 vous pouvez contacter le **service 3D** (Développement Durable/Déchets)  
 Unité territoriale d'Olonzac - 35 route d'Oupia - 34210 OLONZAC  
 04 68 91 31 50 (choix2) dlaire@cdcmcfr

[www.cc-minervoais-caroux.fr](http://www.cc-minervoais-caroux.fr)